



Cours de formation continue en construction rurale 2021

Visite de la nouvelle étable laitière de l'IAG

Le cours annuel de formation continue rurale pour les experts de la construction rurale offre aux participants la possibilité de combiner la formation et le perfectionnement avec un échange actif d'informations et d'opinions dans l'ensemble de la branche.

Cette année, l'accent est mis sur les thèmes suivants : architecture et durabilité des bâtiments agricoles, mesures de lutte contre la pollution de l'air, climat stable et ventilation, gestion de l'énergie et conseils, sécurité dans le stockage du lisier et le séchage du foin.

Le deuxième jour du cours, la visite de la nouvelle étable laitière de Grangeneuve avec un échange technique à différents postes sera un autre point fort du cours.

La 56ème Assemblée générale de l'ALB-CH est également intégrée dans le programme.

Date : Mardi 2 et mercredi 3 novembre 2021

Lieu : Institut agricole du canton de Fribourg (IAG), Grangeneuve
Route de Grangeneuve 31 - CH-1725 Posieux, +41 26 305 55 00

Responsables : Claude Gallay, AGRIDEA (claud.gallay@agridea.ch)
Beat Steiner, AGRIDEA (beat.steiner@agridea.ch)
Michael Zähler, AGROSCOPE

Nr. du cours : 21.327 F

Objectifs : Les participants :

- ont approfondi leurs connaissances sur les thèmes centraux et en ont discuté ;
- sont informés des évolutions actuelles, des réglementations et des résultats scientifiques actuels ;
- ont eu des échanges professionnels avec les acteurs du secteur.

Méthodes : Présentations, visite d'étable et échange d'expériences.

Public : Personnes travaillant dans le domaine de la construction agricole et les équipements agricoles ou s'intéressant à ces sujets.

Remarque : Conférence conjointe d'AGRIDEA, ALB-CH, Agroscope et Suissemelio. La documentation du cours est disponible dans les deux langues. Les deux jours, les présentations seront traduites simultanément en français et en allemand.

Mardi 2 novembre 2021

Dès 9h15 **Inscription, documents de cours, café et croissants**

10h00 Accueil

Mot de Pius Fölmli, Président ALB-CH - Mot de la direction de l'Institut Agricole de Grangeneuve

10h10 Questions organisationnelles et programme

Claude Gallay, AGRIDEA

10h15 Une culture du bâti de qualité pour la Suisse - La politique fédérale de la culture du bâti

Oliver Martin, Office fédéral de la culture OFC

Architecture - Bâtiment et paysage

10h40 Prix d'architecture «Constructive Alps» - Construire et rénover de manière durable en agriculture

- Opportunités de l'architecture durable.
- Des exemples astucieux tirés de l'agriculture.

Andi Götz, Götz Charity Consulting AG

11h10 Des étables compatibles avec le paysage - un nouveau guide de la SL-FP

- Comment les écuries s'intègrent-elles bien dans le paysage et le site ?
- Quels sont les critères d'aménagement du territoire à prendre en compte ?
- Présentation des critères et des exemples du guide.

Franziska Grossenbacher, Fondation suisse pour la protection de l'aménagement et du paysage SL-FP

11h40 Discussion

11h50  **56ème Assemblée générale de l'ALB-CH - Activités et orientations futures**

- Rapport annuel et programme d'activités.
- Discussion sur l'orientation future.

Pius Fölmli, Président ALB-CH

12h30 Repas de midi à l'IAG

La durabilité dans la construction agricole

13h50 « Vision 2030 pour des constructions agricoles durables » - Nouvelles du projet

- Une compréhension commune du bâtiment durable – point d'étape.
- Premiers résultats des ateliers - Critères pertinents du point de vue des acteurs de la branche.

Danielle Albiker et Marc Gilgen - AGRIDEA

14h20 Discussion

Préservation de la qualité de l'air

14h30 Soutien des mesures environnementales avec les contributions des améliorations structurelles

- Nouvelles mesures depuis le 1.1.2021.
- Recommandations pour les planificateurs, les consultants et les organismes d'exécution.

Michael Stäuble, Office fédéral de l'agriculture - OFAG

15h00 Agrammon - Modèle de simulation pour le calcul des émissions d'ammoniac

- Structure et méthodologie des modèles.
- Applications sur des exploitations individuelles et pour des demandes de planification.

Thomas Kupper, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL

15h30 Discussion

15h40 Pause café

Climat et ventilation d'étable

16h10 Stress thermique dans les porcheries

- Exigences et réactions des porcs au climat intérieur.
- Structure et ventilation dans les porcheries - recommandations pour la planification et l'exploitation.

Alois Estermann, UFA AG

16h40 Qualité de l'air dans le logement des veaux

- Nouvelles méthodes de mesure.
- Évaluation du climat d'étable à proximité des animaux.
- Défi ammoniac.

Julia Moser, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL

17h10	Discussion
17h20	Clôture du 1er jour de cours
19h00	Repas du soir à l'IAG

Mercredi 3 novembre 2021

8h00 Inscription, documents de cours, café et croissants

8h30 Accueil et questions d'organisation

Claude Gallay, AGRIDEA

Gestion et utilisation de l'énergie en élevage

8h40 Etable 4.0 - Énergie de la vache

- Systèmes de gestion agricole pour la production combinée de lait et d'énergie.
- Mise en réseau dans un réseau énergétique régional.

Jörn Stumpfenhausen, Faculté des systèmes agricoles et énergétiques durables, Haute école de Weihenstephan-Triesdorf

9h10 Poulailier d'engraissement - de consommateur d'énergie à fournisseur d'énergie"

- Les voies de l'autosuffisance grâce à la récupération de chaleur : pompe à chaleur, stockage de chaleur et d'électricité, isolation thermique, photovoltaïque.
- Efficacité économique et énergétique des mesures

David Stauffer, Globogal SA et Ludo Van Caenegem

9h40 agriPEIK : le conseil en énergie agricole une aide pour les nouveaux bâtiments et les transformations

- Offre et avantages d'agriPEIK pour les constructeurs.
- Développement de l'offre en Suisse alémanique.

Nathanaël Gobat, Agrocleantech

10h00 Discussion sommaire sur les thèmes de l'énergie : Gestion, déploiement et conseil

10h10 Pause café

La sécurité dans le stockage du lisier Séchage en grange

10h30 Stockage risqué du lisier dans la zone réservée aux animaux

- Dangerosité des gaz polluants
- Exécution structurelle - principes de base et exemples

Beat Burkhalter, Agence suisse pour la prévention des accidents dans l'agriculture BUL/agriss

Discussion sur le stockage du lisier

11h10 Séchage en grange - les différentes sources d'énergie pour le traitement de l'air

Pierre Aeby, Institut Agricole Grangeneuve

11h40 Etude préliminaire pour un séchoir collectif au Tessin

Sara Widmer et Claude Gallay, AGRIDEA

12h10 Discussion sur le séchage en grange

12h20 Information et évaluation du cours dans l'après-midi

12h30 Repas de midi

Construction agricole dans l'enseignement - nouvelle étable pour vaches laitières de l'IAG

13h45 Importance de la construction agricole dans l'enseignement et la formation

Samuel Joray, Institut Agricole Grangeneuve IAG

14h15 Visite de l'étable laitière - tour des postes sur les thèmes :

- Le concept de la nouvelle étable - de l'esquisse à la réalisation / Agriculture 4.0 et équipement des étables
- Expérimentation de différentes surfaces de marche et de couchage
- Séchage du foin : mise en œuvre structurelle-technique

Laurent Guisolan, Olivier Pittet, Pierre Aeby, IAG

16h00 Clôture du cours

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait pour membres ALB-CH ainsi que pour conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

- CHF 195.- / Jour – CHF 390.- / cours

Autres participant-e-s

- CHF 260.- / Jour – CHF.- 520 / Cours

Comprises dans le forfait

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, les traductions).

Coûts supplémentaires

Dîner du mardi soir 2.11.2021 au LIG/IAG : CHF 30.- (fondue, dessert, sans boissons).

Ces frais seront **facturés en** fonction de l'inscription.

Inscription

[21.327](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.

Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Délai d'inscription:

Vendredi 22 octobre 2021

Information

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

INFO COVID

A partir du 13 septembre, nos formations en présentiel seront soumises au certificat COVID. Les masques ne seront donc plus requis. Tous les participant-e-s devront présenter un certificat Covid et une pièce d'identité avant le début du cours. Nous sommes impatients de vous accueillir dans un cadre plus informel lors de nos prochains cours.

Hébergement

Réservation de chambre: veuillez effectuer votre propre réservation à l'endroit/hôtel souhaité et payer directement sur place.

Institut agricole de Grangeneuve – IAG - canton de Fribourg

Chambre simple avec douche et toilettes, plus petit-déjeuner : CHF 87.80 (seulement 10 chambres disponibles)

Chambre individuelle avec lavabo. Douche et toilettes à l'étage, et petit-déjeuner : 72.80 CHF.

Pour la réservation de chambres à l'IAG, veuillez contacter la réception du LIG :

Tél. +41 26 305 55 38 - Email : iag-accueil@fr.ch (veuillez préciser "cours géré par AGRIDEA").

Un contingent limité est disponible pour les nuitées à l'IAG. Pour faire une réservation à l'IAG, veuillez contacter la réception de l'IAG (voir Options d'hébergement pour plus d'informations). Vous êtes priés de **réserver vous-même la** chambre à l'IAG.

D'autres hôtels sont situés à proximité du lieu de la conférence (voir la liste des hôtels ci-dessous). Pour des raisons d'organisation, les participants aux cours sont priés de **réserver eux-mêmes leurs** chambres d'hôtel. Il **n'y a pas de service de transfert** vers les hôtels.

Hôtels

Veuillez effectuer votre propre réservation dans l'hôtel de votre choix.

Office du tourisme de la région de Fribourg

Tél. 026 350 11 11, Fax 026 350 11 12,

Web : www.fribourgtourisme.ch, info@fribourgtourisme.ch

Tourismus Schweiz

www.tourismus-schweiz.ch

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Vous payez directement sur place : chambre/petit déjeuner dans l'hôtel que vous avez réservé.

Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Plan d'accès :

